

MAIRIE de
25230 DASLE

☎ 03.81.34.36.14
mairie@ville-dasle.fr

Arrêté n°59. 2026
portant retrait de délégations de fonction et de
signature du Maire au premier adjoint

Le Maire de la commune de DASLE,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-18 ;
- Vu l'arrêté n° 18 en date du 20 mars 2026 portant délégation de fonctions et de signature à M. Vincent NEDEY, 1^{er} adjoint au Maire

ARRÊTE

Article 1 : Retrait de délégations

Les délégations de fonctions et de signature accordée à M NEDEY Vincent, 1^{er} adjoint au maire, par arrêté n° 18 en date du 20 mars 2026 dans les domaines suivants :

- Urbanisme : instruction et délivrance des autorisations d'urbanisme et d'utilisation des sols suivantes énoncées au code de l'urbanisme :
 - Droit de préemption urbain
 - Certificat d'urbanisme
 - Permis de construire et d'aménager, déclarations préalables y compris pour les clôtures
 - Lotissements
 - Permis de démolir
 - Finances communales : préparation et suivi du budget
 - Travaux : suivi des travaux, entretien de la voirie et des réseaux ;
 - Gestion des bâtiments : entretien, maintenance, sécurité et suivi des équipements municipaux ;
 - La prévention et la sécurité (des biens et des personnes)
 - Information et communication : relations avec les administrés, gestion des supports de communication (site internet, bulletin municipal, réseaux sociaux, applications), organisation des événements et diffusion de l'information municipale ;
 - Fêtes et cérémonies : organisation des manifestations communales, cérémonies officielles et événements locaux,
- sont retirées à compter du 11 septembre 2026.

Article 2 : Effet du retrait

À compter de cette date, M NEDEY Vincent ne dispose plus d'aucune délégation de fonctions ni de signature dans les domaines précités.

Article 3 : Exécution

La secrétaire général de mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Doubs
- Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
- Monsieur le responsable du Service de Gestion Comptable.
- Monsieur NEDEY Vincent

Fait à DASLE, le 11 septembre 2026
Le Maire, Isabelle GRIFFOND-BOITIER



Envoyé en préfecture le 11/09/2026

Reçu en préfecture le 11/09/2026

Publié le

ID : 025-212501969-20260911-ARRETE_2026_59-AI

